

Comment s'inscrire ?

Si vous ne travaillez pas ces jours-là vous n'avez rien à faire (sauf nous prévenir de votre participation)... sinon, pour bénéficier d'un congé d'une ou deux journées pour formation syndicale, vous devez adresser une demande écrite :

- au chef d'établissement dans le secondaire,
- au président d'université dans le supérieur,
- à l'inspecteur d'académie dans le primaire,
- au président du conseil général ou régional pour les TOS en collège ou lycée,.

Toujours sous couvert (en faisant passer par) le chef direct (chef d'établissement, IEN, gestionnaire...)

Selon le modèle suivant (à recopier), **au moins un mois avant la date du stage** (nous contacter si vous avez laissé passer le délai et que vous souhaitez participer).

Modèle de demande :

à, le

M. le Recteur / Mme la Directrice académique
s/c du chef d'établissement

NOM Prénom

Statut (Professeur certifié, professeur des écoles etc...)

Établissement et commune de l'établissement

Je soussigné, **NOM Prénom, statut (Professeur certifié, professeur des écoles etc...), établissement et commune de l'établissement**, demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « **Quelle réforme du collège ?** », qui se déroulera le vendredi 29 juin 2016 au lycée Albert Schweitzer de Mulhouse, salle Vuillaume – 8 boulevard de la Marne. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature

NB : en application des dispositions réglementaires, une attestation de participation est remise aux stagiaires pour transmission à la hiérarchie. La formation syndicale est accordée de droit. Elle peut être refusée (par nécessité de service justifiée) mais si c'est le cas, le refus doit être notifié par écrit au moins 1 mois avant le début du stage et la commission paritaire doit être informée de ce refus

Et pensez à nous informer de votre participation par mail à sudeducalsace@orange.fr !